



Vente d'une maison louée (bail de 3 ans signé le 14/04/07)

Par **mayran**, le **19/02/2008** à **14:35**

Nous habitons une maison en location (un bail de 3 ans a été signé le 14/04/07).
Mais la propriétaire veut vendre. cette maison. Quels sont nos droits (nous ne voulons pas la racheter)
Mon mari est sans emploi et nous avons un enfant de 20 mois.
Merci

Par **Jurigaby**, le **19/02/2008** à **15:10**

Bonjour.

Vous pouvez rester les 3 ans dans votre habitation.

Le bail sera opposable au nouveau proprio.